



Mise au concours

Suite à la décision de mettre en place une organisation intercommunale des écoles primaires, les Administrations communales d'Isérables, Leytron, Riddes et Saillon mettent au concours le poste de :

Directeur(-trice) de l'Ecole des Deux Rives (100%)

Conditions :

- Titre universitaire ou formation jugée équivalente
- Expérience et formation pédagogique dans les degrés concernés
- Formation de direction reconnue ou s'engageant à la faire
- Bonnes connaissances du système scolaire valaisan

Profil souhaité :

- Qualités humaines et professionnelles requises pour la fonction
- Sens du service public et bonnes aptitudes à communiquer
- Expérience professionnelle significative à un poste similaire
- Esprit d'initiative, autonomie, sens des responsabilités
- Bonnes capacités d'organisation et de planification, rigueur et précision dans l'exécution des tâches
- Flexibilité dans les horaires de travail
- Maîtrise de la suite Microsoft Office (O365) et des outils informatiques
- Discrétion, personne de confiance, respectueuse du secret de fonction

Entrée en fonction : à convenir

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, références, photo, extrait du casier judiciaire, copies de diplômes et certificats sont à adresser avec mention « Direction des Ecoles », à l'Administration communale, Rue du Village 2, 1908 Riddes ou par mail à administration@riddes.ch jusqu'au 8 février 2022.